

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
12584

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine sanitaire - exercice 2019 -
1ère répartition.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé publique, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement de divers organismes oeuvrant dans le domaine sanitaire au titre de l'année 2019 (1ère répartition) est proposée selon le tableau joint au présent rapport.

Les organismes concernés sont au nombre de 9 : Apport santé, Ressource, Cobalt, Les sentinelles égalité, Centre de psychanalyse appliquée, Centre de psychanalyse appliquée d'Aubagne, Association asthme et allergies 13, Association Smith Magenis 17 France et Groupe parkinson Provence.

Les grandes thématiques de santé qui concernent ces associations sont :

- les maladies chroniques : soutien et accompagnement des malades et de leurs aidants ;
- l'accès aux soins, la promotion de la santé et la prévention ;
- l'accompagnement et la prise en charge psychologique ;
- les soins de supports en oncologie.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL